



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 15.06.2020
Numéro de publication: UP04-0000002211
Canton: VD

Entité de publication:
Fiduciaire Michel Favre SA, Route de Berne 52, 1010 Lausanne
Sur mandat de:
SAPJV

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois SAPJV SA

Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois SAPJV SA
CHE-101.862.625
Route de Cuarnens 3
1148 L'Isle

Indications concernant l'assemblée générale:
26.06.2020, 09:00 heures, Siège de la Société à L'Isle

Texte d'invitation/ordre du jour:

Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois SAPJV SA, à L'Isle, CHE-101.862.625

L'assemblée générale ordinaire de **Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois SAPJV SA** du 26 juin 2020 aura lieu à huis clos au Siège de la société. Cette disposition est fondée sur l'art. 6f de l'Ordonnance 2 du Conseil fédéral (O 2 COVID-19 (Étape de transition 3 : assouplissements supplémentaires)) sur les mesures de lutte contre le coronavirus.

Les actionnaires peuvent exprimer leur vote via le représentant indépendant. Les procurations de représentation peuvent être obtenues par courriel à l'adresse suivante : info@sapjv.ch. Le représentant indépendant est Mme Nicole Ramelet-Taillens, FondAs Offices, Case postale 153, 1009 Pully. Les procurations de représentation seront prises en considération si elles parviennent au représentant indépendant d'ici au mercredi 24 juin 2020.

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport annuel, comptes annuels 2019 et rapport de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels 2019.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration
Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres pour sa gestion durant l'exercice 2019.

3. Nominations statutaires

3.1 Election d'un administrateur

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection de M. Didier Amez-Droz pour un mandat de trois ans.

3.2 Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2020

Le Conseil d'administration propose de désigner PKF Fiduciaire SA, succursale de Lausanne, en qualité d'organe de révision pour un nouveau mandat d'une année.

La qualité d'actionnaire au jour de l'assemblée générale sera vérifiée par le représentant indépendant. Le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport de l'organe de révision peuvent être obtenus sur demande formulée à l'adresse suivante : info@sapjv.ch.

SAPJV SA - CP 99 - 1148 L'Isle - www.sapjv.ch - info@sapjv.ch